Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Coquillages, sable, galets, bois flotté… On ne peut pas tout ramasser sur les plages



Vous avez l'intention de rapporter de vos vacances des galets pour refaire votre salle de bains ou agrémenter votre jardin, ou du bois flotté pour décorer votre intérieur ? Attention, il existe une réglementation qui protège l'écosystème fragile des littoraux, avec des amendes pour atteinte au domaine public pouvant être très élevées. Service-Public.gouv.fr fait le point sur les informations essentielles.

L'usage des plages est libre et gratuit selon le Code de l'environnement. Cependant, y ramasser du sable, des galets ou des coquillages comme souvenirs de vacances est une pratique fragilisant les littoraux qui est encadrée par la loi avec des amendes pour les contrevenants.
En effet, l'article L.321-8 du Code de l'environnement précise que « les extractions de matériaux […] sont limitées ou interdites lorsqu'elles risquent de compromettre, directement ou indirectement, l'intégrité des plages, dunes littorales, falaises, marais […] ».

Le sable et les coquillages
Il est interdit de ramasser du sable sur la plage. Le Code de l'environnement considère son prélèvement comme une atteinte au domaine public maritime, fragilisant les littoraux. Cependant, il est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

possible de collecter le « sable éolien » : celui qui a été déplacé hors de la plage par le vent sur la chaussée ou les trottoirs.
Les autorités peuvent tolérer le ramassage lorsqu'il se fait en petite quantité. Le prélèvement déraisonnable, parfois à but commercial, est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 1 500 €.
Pour les coquillages vides, la restriction est la même que pour le sable.

Les galets
Sur une plage, les galets protègent la faune et la flore de la houle et de l'érosion.Les amas de galets empilés sont à la mode mais ne sont pas sans danger pour l'écosystème du littoral. Le glanage de galets peut donner lieu à une amende de 1 500 €.

Les fleurs
Les littoraux marins disposent d'une flore spécifique qui ne pousse qu'en bord de mer et qui est classée comme protégée. Couper ces plantes peut valoir **150 000 €** d'amende pour « atteinte à la conservation d'espèces végétales non cultivées ».

Le bois flotté
Il n'existe pas de réglementation officielle concernant le ramassage du bois poli par l'eau et ramené sur les plages par les vagues et les marées.

Le verre dépoli
Le prélèvement est autorisé car il contribue à la propreté de la plage.

Les mollusques
Vous aimez ramasser des coquillages vivants pour les déguster ensuite ? Que ce soit pour des raisons environnementales ou sanitaires, informez-vous auprès de la mairie car la réglementation peut varier selon les départements.

À savoir
La « laisse de mer » est ce qui est laissé par la mer au gré du mouvement des vagues, du flux et du reflux des marées. Elle forme une bande où sont accumulés des éléments vivants ou d'origine vivante (os de seiche, algues, éponges, bois mort) et des débris venant des activités humaines (sacs plastiques, morceaux de filets de pêche, boulettes de pétrole).
Quand la « laisse de mer » n'est pas trop polluée, elle constitue un véritable écosystème qui participe à la vie du littoral, abritant de nombreux micro-organismes qui vivent dans le sable, nourrissant les plantes qui vont contribuer à retenir le sable, ainsi que les insectes, les oiseaux, les crustacés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Pas de collecte des déchets le 1er Mai dans le Grand Avignon



La Communauté d'agglomération du Grand Avignon informe qu'il n'y aura pas de collecte des déchets à l'occasion du vendredi 1er mai pour certaines zones habituellement collectées (voir sur le site du Grand Avignon).

Cependant, une collecte de rattrapage est prévue le 2 mai pour plusieurs zones figurant dans la liste ci-dessous :

- **Avignon (hors centre-ville)** : Ordures ménagères : samedi 2 mai selon les zones
- **Avignon (centre-ville)** : Ordures ménagères : vendredi 1er mai – Tri : vendredi 1er mai
- **Caumont-sur-Durance (zones concernées)** : Ordures ménagères : pas de collecte le vendredi 1er mai pour les zones concernées, mais une collecte est prévue le jeudi 30 avril

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

- **Morières-lès-Avignon** : Ordures ménagères : pas de collecte ce jour-là pour les zones concernées par le ramassage des déchets le vendredi. La prochaine collecte aura lieu le mardi 5 mai.
- **Entraigues-sur-la-Sorgue** : Commune non concernée par une collecte le vendredi.
- **Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron** : Les communes dont la collecte est assurée par le prestataire Nicollin seront collectées le samedi 2 mai.

Dans le même temps, le Grand Avignon précise que les déchèteries de Caumont, Courtine, Entraigues, Montfavet, Vedène et Velleron seront fermées le vendredi 1er Mai.

L.G.

Saint-Rémy-de-Provence s’organise pour les fêtes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



À l'approche des fêtes de fin d'année, Saint-Rémy-de-Provence adapte le fonctionnement de ses services municipaux et de la collecte des déchets. Une organisation spécifique, pensée pour concilier continuité du service public et rythme particulier de cette période festive.

La municipalité adresse tout d'abord ses vœux aux habitants, visiteurs et acteurs économiques du territoire, dans une ville particulièrement prisée en cette saison hivernale. Dans ce contexte, la mairie sera exceptionnellement fermée le mercredi 24 décembre à partir de midi, ainsi que le jeudi 25 décembre, jour férié, et le vendredi 26 décembre 2025. Les services municipaux rouvriront ensuite selon les horaires habituels.

Collecte des déchets : des ajustements temporaires
Parallèlement, la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA) informe les usagers de modifications ponctuelles du calendrier de collecte des déchets ménagers et des emballages, en raison des jours fériés.

Changement de jours
Ainsi, les tournées habituellement prévues le jeudi 25 décembre sont reportées au vendredi 26 décembre 2025 ; le jeudi 1er janvier seront effectuées le vendredi 2 janvier 2026. Les habitants sont invités à respecter les consignes habituelles en sortant leurs bacs la veille au soir, afin de garantir le bon déroulement des collectes et d'éviter tout désagrément.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Mobilisation générale pour nettoyer les bords de route de Vaucluse



Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets en bord de route, le Département de Vaucluse réalise, chaque année, une campagne de collecte de déchets souvent non biodégradables et pouvant nuire à la santé et à l'environnement. Elle a lieu avant le démarrage du fauchage le long des 2 381 km de routes départementales. 204 agents, sur 23 sites, seront notamment mobilisés.

Cette opération de grand nettoyage accélère cette semaine. Elle précède celle de fauchage qui vont bientôt débuter. Objectif : ramasser le maximum de déchets dans le cadre du plan départemental de prévention et de gestion des déchets en bordure du réseau routier, adopté en mai 2021. Ce dernier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

comporte douze actions suivant trois axes d'intervention : améliorer la collecte et le stockage des déchets, valoriser les déchets et en assurer la traçabilité ainsi que sensibiliser les usagers, former les agents et impliquer les partenaires locaux

Sensibiliser les Vauclusiens

Les équipes de patrouille des centres routiers constatent régulièrement de nombreux détritus sur les bords des routes, sur les accotements ainsi que sur les aires de repos. Pour faire place nette, la campagne de ramassage de ces déchets sur des secteurs pilotes est devenue nécessaire. Cette opération coordonnée entre tous les centres routiers départementaux et la direction fait l'objet d'une importante mobilisation de plus de 200 agents.

Au-delà de ce nécessaire nettoyage, le Département, à travers les services routiers, appelle les usagers à faire preuve de civilité et à adopter les bonnes pratiques : ne rien jeter par les fenêtres, jeter les détritus et déchets dans les poubelles prévues à cet effet, déposer les déchets volumineux dans une déchetterie locale.

689 tonnes de déchets collectées en 2024

Les nombreux déchets collectés l'an passé au bord des routes se composaient de :

- Déchets organiques et assimilés (aires de repos) : 74 T
- Encombrants : 6 T
- Déchets plastiques : 8 T
- Déchets mélangés : 260 T
- Déchets métalliques : 32 T
- Déchets pneumatiques : 7 T
- Cartons : 7 T
- Déchets verts : 7 T
- Déchets dangereux et spécifiques : 103 T
- Amiante : 4 T
- Cadavres d'animaux : 1 T
- Déchets balayage : 180 T

Les déchets collectés (dont le tonnage ne cesse d'augmenter, 524 T en 2022 contre 689 T en 2024) sont, dans un premier temps, entreposés temporairement dans les bennes spécifiques présentes dans les centres des quatre agences routières.

Selon les cas et les distances, un partenariat local permet de déposer les déchets dans les déchetteries les plus proches. Ce service permet un traitement local moins consommateur en carburant. Les autres déchets sont enlevés et traités par des entreprises spécialisées. Le coût de la collecte 2024 s'est élevé à 194 000 € : location de bennes, enlèvement externalisé ou en
régie, traitement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Opération de fauchage, le longs des 2 381 km de routes départementales de Vaucluse. Crédit : DR/Département de Vaucluse

Prochaine étape : le fauchage raisonné

L'étape du nettoyage des bords des routes est primordiale avant de procéder au fauchage. Le ramassage permet d'éviter davantage de pollution en broyant les déchets avec les machines mais il permet aussi d'éviter d'endommager ces dernières.

Mis en œuvre depuis plusieurs années, le fauchage raisonné consiste à :

■ Couper plus haut : aujourd'hui, la coupe est faite entre 11 cm et 15 cm du sol pour préserver les couloirs écologiques et pour réduire la détérioration du matériel et des sols.

■ Couper moins souvent : un à trois passages dans l'année sont réalisés afin de préserver la biodiversité et d'optimiser les interventions des agents. Toutefois, le traitement des dégagements de visibilité et des points particuliers de sécurité, notamment les virages et les carrefours, sont maintenus et réalisés lorsque cela s'avère nécessaire, ainsi que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes comme l'ambroisie.

■ Retarder la coupe : les campagnes de fauchage sont retardées afin de s'adapter à la maturité de la végétation sans qu'elle devienne gênante en termes de visibilité, ainsi qu'au cycle de vie de la petite faune et de la flore. Cette action de fauchage tardif permet de préserver le bord des routes qui constitue un refuge pour de nombreuses espèces végétales et animales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Collecte des déchets : le Grand Avignon fait le ménage



Après la mise en liquidation judiciaire de la société Écodéchets, qui assurait le ramassage des ordures ménagères sur le territoire du Grand Avignon mais aussi du Smictom dans le Gard rhodanien, c'est le groupe Nicollin qui réalise provisoirement cette collecte depuis aujourd'hui.

Depuis le jeudi 1er août, c'est le groupe Nicollin qui assure la collecte des ordures ménagères dans le Grand Avignon* ainsi que pour le Smictom Rhône-garrigues (Syndicat mixte intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères) dans le Gard rhodanien.
L'entreprise fondée en 1945 par Marcel Nicollin à Saint Fons dans le Rhône avant de rejoindre Montpellier en 1967 où son fils 'Loulou' Nicollin la développera, prend le relais de la société Écodéchets en charge de ce ramassage depuis le 1er janvier 2024. Depuis cette date, ce prestataire retenu suite à un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

appel d'offres basé sur le 'moins disant' a enchaîné les déboires et les dysfonctionnements. Il faut dire que cette société lyonnaise avait notamment mis en place un dispositif de ramassage comprenant 2 fois moins de camions avec des véhicules ayant une capacité d'emport 2 fois plus petite que le délégataire précédent.

Résultat ? Des retards ou même l'absence de ramassage dès la première semaine de collecte. Dans certaines communes gardoises, ce sont même des agents municipaux qui sont venus suppléer ces insuffisances. Malgré les promesses du prestataire, la situation ne s'est jamais réellement améliorée par la suite. Pire, Écodéchets a ensuite été mis en redressement judiciaire le 2 mai dernier par le Tribunal de commerce de Lyon avant que ce dernier ne prononce la liquidation judiciaire en date du 25 juillet dernier.

> « C'est une délivrance. »
>
> *Joël Guin, président du Grand Avignon.*

Écodéchets à la ramasse : le Grand Avignon remet les poubelles à Zero
« C'est une délivrance, reconnaît Joël Guin, président du Grand Avignon. On va désormais pouvoir changer de prestataire, sans préjudice financier pour le Grand Avignon, et retrouver un niveau de collecte satisfaisant. »
Pour les usagers, rien ne change avec l'arrivée de Nicollin, si ce n'est qu'ils pourront peut-être avoir la chance de voir leurs bacs à déchets ramassés (poubelle ménagère, recyclage et déchets verts). Les jours et modalités de collecte ne changent pas donc pour ces derniers.
Pour la suite, le groupe Nicollin va assurer cette mission de ramassage jusqu'au 1er novembre prochain. A cette date, c'est la société lauréate du nouvel appel d'offres lancé par le Grand Avignon qui prendra le relais.

« Je tiens à remercier les habitants pour leur patience et leur compréhension, mes collègues élus aussi qui ont fait preuve d'esprit de solidarité, insiste le président du Grand Avignon. Je remercie aussi vivement les équipes du Grand Avignon qui n'ont jamais rien lâché. Je me réjouis sincèrement de voir enfin le bout du tunnel. »

Le Smictom a déjà retenu Nicollin pour les 7 ans à venir
Côté Smictom Rhône-garrigues, outre sa désignation pour les 3 mois à venir, le groupe Nicollin a également été déjà retenu pour assurer la collecte à partir de mois de novembre dans le cadre d'un contrat de 7 ans suite à une offre « la mieux disante techniquement et financièrement parmi 5 offres » reçues. Actuellement, les 9 500 collaborateurs du groupe Nicollin travaille pour 300 collectivités. La société réalise un chiffre d'affaires de 550M€.
« Si vous n'êtes pas collectés le jour prévu par votre calendrier de collecte, nous vous demandons de laisser vos bacs sur la voie publique au cas où ils fassent l'objet d'un rattrapage dans la semaine, rappelle le Smictom. Des bacs gris et jaunes sont à votre disposition pour venir éventuellement déposer vos sacs d'ordures ménagères résiduelles et d'emballes ménagers à recycler. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Renseignements auprès du Smictom Rhône-garrigues. 160, chemin des Sableyes. Villeneuve-lès-Avignon. 04 90 15 17 80. https://smictom-rhonegarrigues.fr/

* Écodéchets avait en charge la collecte des communes de Jonquerettes, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Vedène et Velleron pour le compte du Grand Avignon.

L’association Hey Agroparc! organise une journée ramassage de déchets



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

L'association 'Hey Agroparc !', récemment créée pour dynamiser et améliorer la qualité de vie sur la zone d'Agroparc, organise une journée ramassage de déchets vendredi 17 mai 2024 de 13h à 17h. Un évènement vert et positif, ouvert à tous.

C'était un engagement pris par Alexandre Bouche et son équipe lors de la présentation du programme 2024 de la nouvelle association Hey Agroparc ! au début du mois de février. Le président de la structure avait tenu à engager plusieurs actions vertes et écologiques sur la zone d'Agroparc afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

C'est dans cet esprit que l'association organise ce vendredi 17 mai 2024, de 13h à 17h, une journée ramassage de déchets sur l'ensemble de la zone d'Agroparc. Une action collective et conviviale à laquelle tous les membres d'Hey Agroparc ! sont invités à participer, mais pas seulement… Cet évènement est ouvert à tous et pour y participer, il suffit de s'inscrire sur le site Helloasso.com avant vendredi. Après la journée dédiée à la santé au travail, c'est un nouvel évènement fort organisé par la structure crée en 2023.

Infos pratiques : « Journée ramassage de déchets » organisée par l'association Hey Agroparc ! vendredi 17 mai 2024 de 13h à 17h. Participation ouverte à tous. Inscription gratuite via ce lien : helloasso.com

---

L'Isle-sur-la-Sorgue nettoie le Sud

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Ce samedi 13 avril, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue, ainsi que d'autres communes vauclusiennes vont prendre part à l'action citoyenne 'Nettoyons le Sud'. Initiée en 2023 par la Région Sud, cette opération de ramassage de déchets vise à sensibiliser les habitants à ces derniers et à la préservation de la nature.

Pour participer, il suffit de s'inscrire en ligne au point de ramassage que vous souhaitez sur la carte interactive. Pour accéder à cette dernière, cliquez ici. En famille, entre amis ou seul, adultes et enfants sont attendus pour l'occasion. L'ensemble des équipements seront fournis sur place pour un ramassage optimal dans la bonne ambiance.

A L'Isle-sur-la-Sorgue, l'événement est encadré par les bénévoles de l'association pour le don de sang qui vous donnent rendez-vous à 10h30, route de la Roque-sur-Pernes, à proximité de la citerne.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Vaucluse : une journée pour ramasser les déchets avant le fauchage des bords des routes



Le mardi 25 avril, le Département de Vaucluse a organisé une grande journée de ramassage des déchets en bord de routes afin que les agents du Département puissent procéder au fauchage raisonné, une technique qui permet d'assurer la sécurité des usagers, mais également la protection de l'environnement.

Plusieurs secteurs du département ont pu bénéficier de ce nettoyage des bords des routes, notamment les communes de Vaison-la-Romaine, Bollène, Orange, Carpentras, Vedène, Châteauneuf-de-Gadagne, Apt, Caumont, Cavaillon, ou encore.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

À Cavaillon par exemple, sur 20 km d'accotement des RD938 et RD973, environ 50 sacs de 100 litres ont été remplis, donc 5 mètres cubes de déchets ont été ramassés. Parmi les déchets collectés dans les différentes communes, il y avait des encombrants, des déchets plastiques, mélangés, métalliques et pneumatiques, du carton, des déchets verts, ou encore des cadavres d'animaux.



Les déchets qui ont été collectés aux alentours de Cavaillon. ©Département de Vaucluse

Un fauchage mieux préparé

L'étape du nettoyage des bords des routes est primordiale avant de procéder au fauchage. Le ramassage permet d'éviter davantage de pollution en broyant les déchets avec les machines mais il permet aussi d'éviter d'endommager ces dernières. Le fauchage raisonné a été mis en place par le Département en 2019

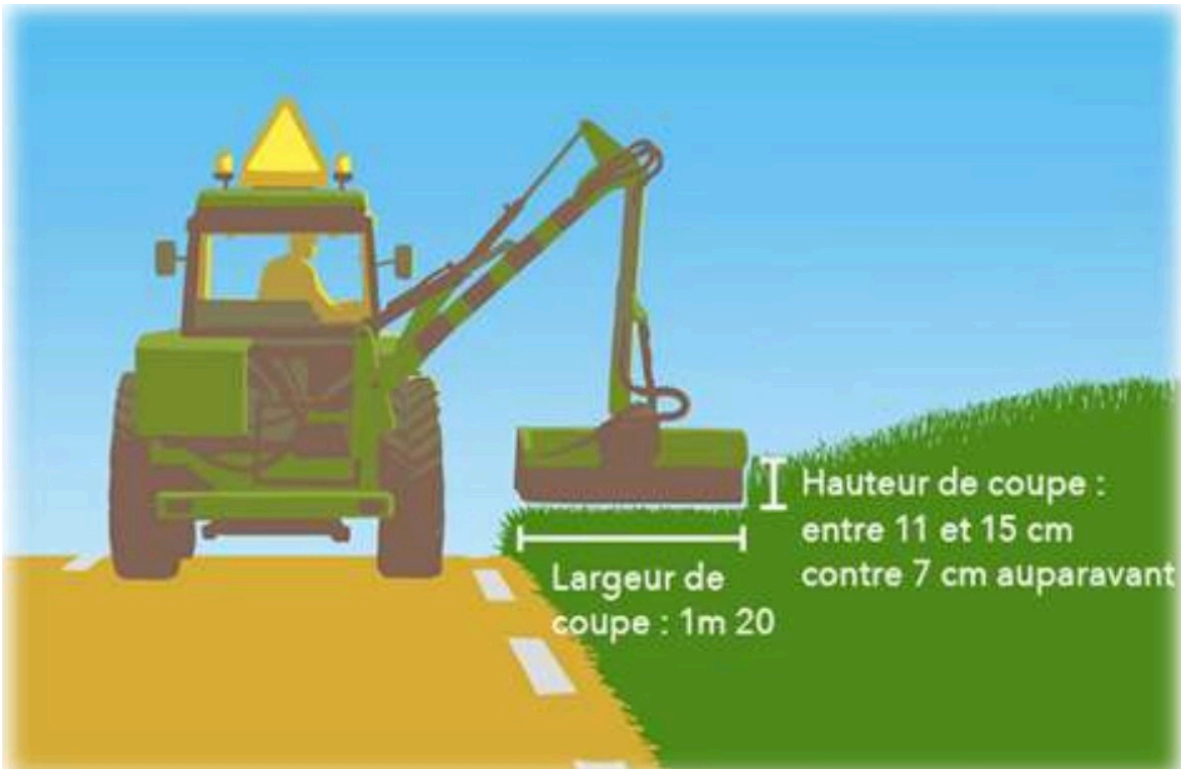
Ainsi, les agents du Département vont pouvoir procéder au premier fauchage dit 'de sécurité' sur les 2330 km de réseau routier de Vaucluse. Cette première étape s'effectue au printemps dès lors que la végétation est arrivée à maturité, c'est-à-dire à environ 40 cm de hauteur. Les herbes vont être coupées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

entre 11 et 15 cm, afin de conserver les refuges de la faune et de la flore, mais aussi de lutter contre les plantes envahissantes et de laisser place aux arbustes et plantes locales.



©Département de Vaucluse

V.A.

Toulourenc : une mobilisation citoyenne organisée ce dimanche pour nettoyer la rivière

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Le Parc naturel régional de Baronnies Provençales, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le syndicat mixte Ouvèze Provençale, la communauté de commune Vaison Ventoux, associés aux communes de Mollans-sur-Ouvèze, Malaucène, Faucon et Entrechaux organisent ce dimanche 22 janvier une mobilisation citoyenne pour nettoyer le Toulourenc et lui rendre son équilibre biologique.

Le rendez-vous est donné ce dimanche 22 janvier à 8h30 à la salle du bicentenaire de Mollans-sur-Ouvèze. L'objectif : unir les forces lors d'une matinée de ramassage pour nettoyer le Toulourenc et lui rendre son équilibre biologique.

Lire également : « Toulourenc : un plan d'urgence pour stopper la pollution de matières plastiques »

Les personnes intéressées sont invitées à s'équiper de gants épais, de bottes hautes et de vêtements chauds. Des vêtements de rechange sont également conseillés pour profiter pleinement du moment de convivialité, prévu à l'issue de la matinée, dans de meilleures conditions.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Pour participer à cette mobilisation citoyenne, l'inscription, obligatoire, est ouverte aux personnes majeures et aux mineurs à partir de 15 ans accompagnés. L'intervention étant prévue en secteur accidenté, les participants seront engagés sous leur seule responsabilité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Dimanche 22 janvier à 8h30 à la salle du bicentenaire, Mollans-sur-Ouvèze. Inscription préalable au 04 75 26 79 05.

J.R.